

Magdalena Mitura

Université Marie Curie-Skłodowska
Lublin
magdalena.mitura@mail.umcs.pl

 <https://orcid.org/0000-0002-2871-6719>

LA GOURMANDISE
ET AUTRES
« TRANSGRESSIONS
MINUSCULES ». LE PÉCHÉ
DANS LE VOCABULAIRE
CULINAIRE DE PHILIPPE
DELERM

Gourmandise and other “minor transgressions”. Sin in Philippe Delerm’s culinary vocabulary

ABSTRACT

Philippe Delerm’s prose extols the joy that comes from contemplating everyday life. Experienced intensely, it is a source of pleasure and happiness. The pleasures of food are a theme particularly exploited in this writer’s novels. The approach taken in this article is onomasiological in nature. Its aim is to analyse the lexical units that fall within the conceptual field of the term *sin*, while referring to different types of food and the sensations associated with its consumption. The occurrences have been systematized according to the list of the seven deadly sins established by Evagrius Ponticus.

KEYWORDS: culinary vocabulary, sin, conceptual field, Delerm

Elle « auroit beau faire, elle ne chasseroit point le diable de chez elle, car il s’est retranché dans sa cuisine » (Quellier 2010 : 165).

1. LA CONDITION DE L’HOMME : ENTRE LE BIEN ET LE MAL

La distinction entre le bien et le mal est un paradigme fondamental qui structure le fonctionnement de chaque communauté. Les deux termes, ainsi que la notion de péché, sont donc très présents dans toutes les cultures, bien que leurs acceptions varient d’un groupe ethnique et d’une religion à l’autre. La transgression d’une règle éthique ou divine continue d’être un problème très débattu dans diverses approches psychologiques, philosophiques ou théologiques. La perspective philosophique accentue la responsabilité du sujet

désobéissant et l'imperfection de la nature humaine (Baraquin 1995 : 238). Dans le catholicisme, le péché est défini comme « une faute contre la raison, la vérité, la conscience droite ; (...) un manquement à l'amour véritable, envers Dieu et envers le prochain, à cause d'un attachement pervers à certains biens » (*Catéchisme de l'Église Catholique*). Par extension, la notion acquiert une signification morale, tout « en conservant l'idée d'une transgression de l'ordre divin des choses » (*Catéchisme de l'Église Catholique*).

Saint Thomas d'Aquin dans *La Somme théologique* s'interroge longuement sur la source et la nature du vice. Il dresse une liste de sept péchés nommés *capitaux*, car ils ont la capacité d'engendrer tout autre péché véniel. Sa classification comporte l'orgueil, l'avarice, l'envie, la colère, l'impureté, la gourmandise, la paresse ou l'acédie. L'effet à long terme du vice est l'attachement aux plaisirs qu'il procure et l'indifférence à ses effets destructeurs. Comme le constate le théologien : « Le péché crée un entraînement au péché (...). Il en résulte des inclinations perverses qui obscurcissent la conscience et corrompent l'appréciation concrète du bien et du mal » (Saint Thomas 1984 : 1865).

Le point commun de différentes investigations sur le bien et le mal pourrait se résumer grossièrement à la poursuite d'une vie heureuse qui constitue une propension naturelle de l'homme. Le plaisir, en fonction de ses conséquences, est à la fois un effet gratifiant et perfide de la quête du bonheur. Très souvent, il résulte notamment du péché, donc de la transgression égocentrique de l'ordre divin par le comportement désordonné et contraire à la raison.

2. LA POÉTIQUE DE PHILIPPE DELERM : LA SOBRIÉTÉ ET LE PLAISIR

Au premier abord, la juxtaposition du concept de péché et de nourriture dans la poétique de Delerm peut certainement surprendre les amateurs de son écriture. Les chercheurs en littérature française inscrivent son œuvre dans un courant développé au cours de la dernière décennie du XX^e siècle, dont l'unité thématique est assurée par un positionnement spécifique du narrateur dans la réalité quotidienne (Almeida 2011). La « sagesse existentielle » (Cousseau 2001 : 306) repose ici sur l'attitude de l'homme qui trouve son idéal dans « l'éloge du peu » (Mons 2005). Au lieu de s'émerveiller des prouesses de la technologie ou de l'accumulation des biens matériels, le héros-narrateur reste à l'écoute du monde. Il vante le bonheur simple qui consiste à savourer les petites choses ordinaires, ce que Rémi Bertrand (2005) nomme « le minimalisme positif ». La contemplation des moments banals de la vie quotidienne, mais vécus intensément, est une source de plaisir et, par conséquent, de bonheur.

Les plaisirs alimentaires constituent un thème fréquemment exploité dans les récits delermiens. Les sucreries, les fruits, les plats, les épices deviennent des suppôts de la narration qui renvoient au réservoir de sensations stockées dans la mémoire collective des Français. Pour évoquer le domaine culinaire, l'auteur a souvent recours au vocabulaire associé au péché et appartenant donc au domaine théologique.

La démarche adoptée dans le présent article est onomasiologique. Notre objectif consiste à analyser ces unités lexicales qui entrent dans le champ notionnel du terme *péché* et qui,

en même temps, font référence à la nourriture et aux sensations associées à sa consommation. L'examen porte sur six recueils de nouvelles de Delerm¹. Les résultats des nos recherches sont systématisés suivant la liste des sept péchés capitaux.

3. LE CHAMP NOTIONNEL DU PÉCHÉ

Il est fondamental de préciser d'emblée que par un *champ notionnel*² nous entendons un « [e]nsemble des mots qui ont une parenté sémantique (...) et qui composent le champ d'un concept, d'une notion » (*TLF / CNRTL*). À la différence de Georges Matoré (1953 : 63), nous envisageons ce terme dans la dimension stylistique et non pas sociologique. Selon le linguiste français, le champ notionnel organise les mots en vue d'expliquer le dynamisme des changements lexicaux au sein des groupes sociaux. Notre analyse, beaucoup plus restreinte, s'intéresse à une dimension idiolectale des faits linguistiques. Elle concerne notamment la manière dont le vocabulaire est sélectionné dans le discours poétique particulier.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la liste des sept péchés capitaux nous sert de matrice pour classifier nos analyses. Il convient toutefois de spécifier qu'elle ne respecte pas leur ordre canonique actuel, contenu dans le *Catéchisme de l'Église Catholique*. Étant donné que la gourmandise constitue l'hyperthème de toutes les unités lexicales examinées, elle est abordée en premier lieu et de la manière la plus détaillée. En grande partie, la systématisation des péchés suivants est déterminée par le nombre décroissant des occurrences lexicales qui se rapportent à chacun des péchés dans le corpus analysé³. Chose curieuse, la hiérarchie choisie coïncide avec la première liste des péchés capitaux, dressée par Évagre le Pontique (Malevez 2019 : 84–85)⁴ dans laquelle « l'ordre suivi des vices charnels aux vices spirituels, indique une hiérarchie – la gravité des vices est croissante jusqu'à l'orgueil –, mais aussi un parcours, la gourmandise incitant aux autres vices » (Quellier 2010 : 17).

3.1. LA GOURMANDISE

La gourmandise est un terme qui peut revêtir toute une série de significations, oscillant entre le bien et le mal. L'évolution sémantique a fait perdre au mot *gourmet* sa connotation péjorative du *glouton* au profit du mot *gastronomique* (Rey 2010 : 4268). Dans l'espace discursif contemporain, c'est un vice pratiquement déculpabilisé (Godin 2018) dont le sens se traduit par « [a]ptitude à apprécier la nourriture, à prendre du plaisir à boire

¹ Leurs données bibliographiques complètes se trouvent à la fin de l'article. Les sources des exemples cités sont signalées par les abréviations du titre.

² Ce type de structuration des données lexicales est également appelé *champ conceptuel* (Colin 2003 : 405).

³ La colère y fait exception comme la moins représentée.

⁴ L'inventaire élaboré par ce moine contient huit péchés : la gourmandise, la luxure, l'avarice, la tristesse, la colère, l'acédie (la paresse), la vaine gloire, l'orgueil. Par la suite, la vaine gloire a disparu de cette systématisation et la tristesse a été associée à l'envie.

et à manger » (TLF / CNRTL). Les publicités alléchantes persuadent que faire preuve de gourmandise procure le plaisir de la transgression⁵, mais reste inoffensif, souvent raffiné et relaxant. De même, certains restaurants apprivoisent et normalisent discursivement ce péché, en proposant des *menus gourmands* ou des *gourmandises* à la place des *desserts*.

Une telle perception de ce comportement a donc considérablement évolué depuis que Saint Thomas l'a situé parmi les péchés capitaux, en précisant que « la gourmandise ne qualifie pas n'importe quel désir de manger et de boire, mais le désir désordonné » (Saint Thomas 1984 : 2083). Selon le philosophe, le gourmand peut pécher dans ses actions de deux manières, par la quantité et par la qualité de la nourriture.

Dans le premier cas, « il arrive que l'on dépasse la mesure en mangeant « excessivement » (Saint Thomas 1984 : 2086). Parmi les exemples de consommation abondante, nous avons relevé les substantifs qui indiquent le repas où l'on mange et l'on boit avec excès : « Les Gaulois y font joyeuse **ripaille** » (ET : 31) et le « [f]ait d'absorber de l'alcool de façon abondante et répétée » (TLF / CNRTL) : « (...) après **les libations**, on n'a que quelques pas à faire dans un engourdissement céleste (...) » (ET : 32).

Dans le deuxième cas, celui du dépassement de la mesure par la qualité de la nourriture, « il arrive que l'on recherche des aliments « exquis », c'est-à-dire coûteux : (...) il arrive que l'on recherche des aliments préparés « avec trop de recherche » (Saint Thomas 1984 : 2086). Ce type de péché peut être illustré par l'admiration vouée au chocolat suisse, que le narrateur dans son enfance considérait comme le comble de la somptuosité, consommé presque avec vénération : « Un **luxe** suisse. (...). C'est un goûter de **luxe**, sûrement pas pour tous les jours. (...) Quant au papier lui-même, on se gardera de le rouler en boule avant de le jeter. Une **nécessité morale** oblige à le lisser du bout de l'ongle, à le glisser dans une poche. La fin d'un **luxe** suisse » (DB : 39–40).

Outre les deux types principaux de gourmandise que nous avons évoqués, le désordre peut se manifester dans la manière d'absorber des plats « parce qu'on n'observe pas la mesure requise en mangeant, ce qui est manger « avidement » (Saint Thomas 1984 : 2086), comme l'atteste l'extrait suivant : « Comme elle semble longue, la première gorgée ! On la boit tout de suite, avec une **avidité** faussement instinctive » (PG : 31).

La tendance à légitimer ce vice mène parfois à considérer la gourmandise comme un *péché mignon*. Dans ce cas-là, le substantif en question est modifié par l'adjectif *petit*, qui veut minimiser la sévérité du manquement : « Mais on prend un croissant (...). Cette **petite gourmandise** dans le froid (...) c'est comme si le matin d'hiver se faisait croissant de l'intérieur (...) » (PG : 21).

Les enfants et les femmes bénéficient du traitement indulgent de leur gourmandise, surtout lorsqu'il s'agit d'une prédilection pour le sucré. Les discours religieux et médical voient dans l'enfant un être faible et inachevé, proche du monde animal. Par conséquent, sa gourmandise est considérée comme un « défaut *naturel* » (Quellier 2010 : 193). En plus, ce vice enfantin, souvent lié au vol des friandises, est traité dans la société avec nostalgie, car il fait revivre chez l'adulte le bonheur enfoui dans la mémoire de sa propre enfance :

⁵ Dans le récit *C'est vraiment par gourmandise*, le narrateur remarque : « Gourmandise. C'est quand même un peu spécieux d'employer ce mot de péché capital pour négocier le triangle de charlotte le plus menu » (JV : 122).

Il y a quelque chose **d'enfantin** dans ce désir total que ne vient cautionner aucune **morale diététique**, aucune **réticence esthétique**. Banana-split, c'est **la gourmandise** provocante et **pué-ri-le**, **l'appétit brut** (...) Heureusement, **le remords** s'installe (...). **Comme on volait enfant** des confitures dans l'armoire, on **dérobe** au monde adulte **un plaisir indécant**, réprouvé par le code – jusqu'à l'ultime cuillerée, **c'est un péché** (PG : 42–43).

La même prédilection naturelle pour le sucré concerne les femmes auxquelles les hommes accordent un statut pareil à celui des enfants : elles seraient imparfaites, donc immatures et faibles. En plus, cette forte association culturelle repose sur la notion de douceur qui leur serait commune⁶ (Quellier 2010 : 168–169). On pourrait aller plus loin et dire qu'une femme – en tant qu'être défectueux – n'est pas capable d'être moralement responsable de ses actes. Ses *petits péchés* sont alors traités avec complaisance : « Oui, le Guignolet on trouve ça plutôt bon, étonnamment désuet – **un petit péché de vieille dame solitaire** » (ET : 42).

Pour compléter l'étendue du champ notionnel de la gourmandise, il est nécessaire d'ajouter que dans la prose analysée, ce péché se manifeste aussi par rapport à la nourriture intellectuelle où il acquiert le sens figuré « avide de connaître, qui aime beaucoup » (Rey 2010 : 4268). Ce type de gourmandise se déploie dans le domaine de la lecture. Dans les exemples ci-dessous, les syntagmes nominaux, verbaux et adjectivaux expriment la lecture comme une activité passionnante à tel point qu'elle devient incontrôlable : « [lire Proust] évidence **gourmande** » (JV : 105) ; « un **dévoreur** de livres » (ET : 11) ; « On **dévore** les livres (...) ». C'est une **drogue** effrayante et douce, un **séduisant** voyage » (DB : 50).

3.2. LA LUXURE

Le substantif *luxure* dérive du latin *luxuria*. Au début, il prenait le sens d'*exubérance* et s'appliquait progressivement à la végétation, aux animaux et finalement aux hommes « avec l'idée de fougue, d'ardeur excessive et, au figuré, de profusion ou de somptuosité » (Rey 2010 : 5401). Selon Saint Thomas (1984 : 2105), « (...) la luxure se rapporte principalement aux voluptés sexuelles, celles qui dissolvent le plus et tout spécialement l'âme de l'homme ».

La luxure est le péché le plus lié à la gourmandise⁷. Un des apophtegmes des Pères du désert dit que « la gourmandise est mère de l'impureté » et Évagre le Pontique conseille : « pèse ton pain avec une balance et mesure l'eau que tu bois, et l'esprit de fornication fuira loin de toi » (cité par Malevez 2019 : 90).

Le corpus étudié confirme cette interdépendance des deux notions. Les lexies qui entrent dans le champ notionnel de la luxure, tout en décrivant le plaisir immodéré de la nourriture, sont nombreuses. Parmi elles se trouvent par exemple les substantifs

⁶ « Les langues européennes en portent témoignage : l'allemand *Süßigkeiten*, l'anglais *sweets*, l'espagnol *dulces*, le français *douceurs*, l'italien *dolciumi* et le portugais *doces* désignent tous des sucreries » (Quellier 2010 : 168). L'observation est pertinente également pour le mot polonais *słodycze*.

⁷ L'écrivain constate : « On passe très facilement de l'appétit à l'appétit sexuel, et quand on s'arrête au premier, le second est au moins suggéré » (Delemer, *Préface* in: Quellier 2010 : 6).

obscénité, jouissance, volupté, les adverbess *impudemment, effrontément* ou les verbes *posséder, se vautrer*, suggérant un contexte érotique :

La place même des tablettes (...), loin de l'opulence des pains au chocolat double barre, de l'**obscénité** sucreuse des pains aux raisins (...), atteste cette espèce de jansénisme du conditionnement milkardien (DB : 40) ; Le fast-food est un **plaisir pervers**. Une **jouissance** intellectuelle d'abord : la **volupté** de **se vautrer** dans le politiquement incorrect (DB : 53) ; [La pastèque] conjugue **impudemment** la moiteur, la fraîcheur (...). Elle se vend **effrontément** (...). On sait d'avance qu'on ne pourra **la posséder** vraiment (ET : 10).

Les représentations d'ordre sexuel abondent plus particulièrement dans le récit *Cette mouillure-là* qui repose sur le va-et-vient constant entre une description de la figue et de l'organe sexuel féminin. Les procédés stylistiques utilisés tels que les métaphores, les comparaisons, les personnifications tissent un réseau lexical commun au fruit et à l'acte érotique :

Cette mouillure-là a quelque chose de la figue, évidemment. Cette moiteur qui se révèle et progresse. (...) cette production palpable du désir (...). Les gestes, les caresses (...) la volonté mentale de s'ouvrir (...). Poétiser le sexe offert demeure dérisoire (...). Mais la figue seule a ce rapport parfait entre l'humide et son secret (...). Mouiller, c'est agir et s'abandonner (...). On veut le trouble infiniment, dans son aveu de la figue mûre (TS : 30–31).

La Somme théologique mentionne un sens *secondaire* du mot *luxure*, aujourd'hui disparu, mais qui renvoie précisément à la source étymologique mentionnée au début. Ses traces persistent dans l'adjectif *luxuriant*, qui caractérise « tout excès » : « On dit que le vin est une chose luxurieuse, ou bien en ce sens qu'en toute matière le débordement se réfère à la luxure, ou bien que l'usage exagéré du vin offre un excitant à la volupté charnelle » (Saint Thomas 1984 : 2105). Les phrases suivantes contiennent les occurrences qui gardent ce sens-là : « Le campari est plus amer, plus sauvage, plus absolu. Sa **luxuriance** appétissante cache une face inattendue » (ET : 27) ; « On a poussé jusqu'à l'île flottante le léger vaporeux, l'insaisissable, et jusqu'à la coupelle aux quatre fruits rouges la **luxuriance** estivale mesurée » (PG : 42).

3.3. L'AVARICE ET L'ENVIE

Dans le conte *L'Avarice et L'Envie* de Victor Hugo, ces deux sœurs « [s]ans se parler, (...) cheminaient tous deux » ensemble. Elles restent sous l'emprise du désir des biens contenus dans leurs coffres, mais la première estime avant tout qu'elle « n'[a] point encore assez », et le problème de la deuxième est que l'autre en a plus qu'elle.

L'étymologie du mot *avarice* renvoie au substantif latin *āvarītia* qui signifie « vif désir, cupidité, (...) convoitise toujours béante, insatiable » (Gaffiot 2016). La source étymologique de *l'envie* indique, quant à elle, deux acceptions : « un sentiment de jalousie haineuse devant les avantages d'autrui », et « désir (de qqch.) » (Rey 2010 : 3393). Il s'ensuit que le point commun de ces deux péchés est une fixation obsessionnelle sur le manque de certains biens et leur très vive convoitise.

L'avarice et l'envie se manifestent dans la prose delermienne sous plusieurs formes lexicales. Le plus souvent, l'écrivain a recours au lexème *désir*, qui traduit une très forte attirance pour certains aliments, souvent accompagné de son synonyme *tentation* : « De l'autre côté du comptoir, la vendeuse, la pince à gâteaux à la main, plonge avec soumission vers vos **désirs** (...) » (PG : 11) ; « Le **désir** se focalise sur les seules proies possibles : carottes et navets. La carotte épluchée est très **tentante** (...) » (ET : 91). Outre le substantif, le lexème revêt la forme d'un verbe ou d'un adjectif : « La pastèque n'a goût de rien, et c'est donc elle qu'on **désire** en vain » (ET : 9) ; « On ne voit jamais sur son propre menu ce qui **tente** les autres. On ne voit jamais (...) une chose aussi **tentante** que celle qui **tente** les autres. Dans son plantureux *Clochemerle*, Gabriel Chevalier érigeait en théorème le fait que la femme du voisin est toujours plus **désirable** que la sienne » (DB : 60).

Comme nous l'avons mentionné, les péchés capitaux sont ceux qui engendrent d'autres transgressions. L'avarice et l'envie n'échappent pas non plus à cette régularité. Parfois, l'appétit est si intense qu'il aboutit au vol, afin de se procurer les friandises : « Croquer un navet, c'est d'abord **un vol** (...). Impossible de **voler** un deuxième navet, le **larcin** deviendrait trop visible (...). Le navet **se subtilise** à l'heure creuse où la cuisine tolère les **fraudeurs**. Mais n'y revenez pas. C'est un **plaisir en douce** » (ET : 91-92).

Il est intéressant de noter que la source étymologique du mot *envie* est le substantif latin *invidia*, provenant quant à lui du *in-* (le préfixe locatif ayant le sens *dans*) + *videre* (*voir*), ce qui littéralement signifiait *jeter son regard*. Le verbe *invidere* avait également le sens plus péjoratif, celui de « regarder d'un œil malveillant » (Rey 2010 : 3393). L'exemple qui suit illustre les traces de cette étymologie liée aux regards avides des autres : « D'ailleurs, comment nier la **concupiscence des regards** obliques, quand on apporte aux tables voisines les plats qu'on n'a pas choisis ? (...) Car c'est l'**envie** des autres qu'on **envie** » (DB : 60).

3.4. LA COLÈRE

La colère est une « [v]ive émotion de l'âme se traduisant par une violente réaction physique et psychique » (*TLF / CNRTL*). L'étymologie de la colère renvoie au verbe *collere* qui signifiait un « état affectif violent » (*TLF / CNRTL*). Aux XVI^e et XVII^e siècles, le mot *colère* fonctionne dans le contexte littéraire et biblique en prenant le sens de « déchaînement violent ». En tant que doublet de *ire* (*ira* latin), il traduit l'expression latine *dies ire* dans *jour de colère* (Rey 2010 : 2198). Toutes ces acceptions font ressortir le fait que la réaction violente est constitutive pour cette notion.

Delerm emploie le substantif *violence* dans la description des forces brutales qui règnent dans le monde contemporain et qui font la une des journaux : « On enregistre vaguement la **violence** du siècle, mais elle sent la confiture de groseilles, le chocolat, le pain grillé » (PG : 70).

Les manifestations lexicales de ce péché sont pratiquement inexistantes dans le corpus des textes analysés. Cette absence s'explique surtout à la lumière de la poésie de l'auteur. Sa façon de parler du monde est axée sur la douceur, sur l'attention à ce qui l'entoure. Les émotions liées à la perception peuvent donc être intenses, mais elles ne sont jamais agressives.

3.5. L'ACÉDIE ET LA PARESSE

Sur la liste établie par Évagre le Pontique, ce vice porte uniquement le nom d'*acédie* (Despland 2013). Aussi bien *La Somme théologique* que le *Catéchisme de l'Église Catholique* le désignent déjà par l'alternative *acédie ou paresse*. Le changement rend compte de l'évolution dans la perception de ce péché capital, assimilé au début à la tristesse, et à l'oisiveté par la suite.

L'étymologie du mot *acédie* renvoie au substantif latin *ācēdīa*, qui signifie « dégoût, indifférence » (Gaffiot 2016). Le substantif *paresse* est issu du latin *pigrītia* qui veut dire « lent, indolent » (Rey 2010 : 6713). La définition du péché proposée par Saint Thomas combine les deux aspects : « une tristesse accablante qui produit dans l'esprit de l'homme une dépression telle qu'il n'a plus envie de rien faire » (Saint Thomas 1984 : 1591).

Delerm fait référence au premier sens, celui d'*acédie*, à travers l'invocation explicite sous la forme du substantif *tristesse*, dans la métaphore décrivant le petit déjeuner accompagné de la lecture d'un journal : « (...) avant que **les tristesses** ne soient consommées... Il ne se passe rien, dans le journal du petit déjeuner (...). On y allonge la saveur du café chaud, du pain grillé. On y lit que (...) le jour **n'est pas pressé** de commencer » (PG : 71).

Le sens plus moderne de ce péché est observable sous forme de l'adjectif qualificatif qui sert à réaliser la personnification des légumes : « des laitues **paresseuses** » (PG : 62). Une autre occurrence contient le verbe *fainéanter*, évoqué comme le point commun de deux activités, apparemment différentes : « **Fainéanter** dans un monde neuf est la plus absorbante des occupations. » C'est une assez bonne définition de la lecture, et la définition la plus subtile de l'appétit » (DB : 104).

3.6. L'ORGUEIL

Celui qui pèche par l'orgueil « veut paraître « supérieur » à ce qu'il est » (Saint Thomas 1984 : 2157). Le substantif *orgueil* provient du mot francique *urgoli* « fierté », dérivé de l'adjectif signifiant « excellent, renommé ». Son premier sens désigne le « sentiment exagéré que l'on a de sa valeur » (Rey 2010 : 1080).

De même que la colère, l'orgueil reste le péché très peu exploité dans le corpus examiné. Dans la perspective du vocabulaire culinaire, la notion de supériorité est réalisée par le substantif *vanité* qui fait partie de la comparaison suivante : « Un joli compliment, comme un coulis de framboises sur **la vanité** jamais rassasiée de l'auteur » (TS : 113). Ce substantif (provenant du latin *vanitas*) signifie au début un « désir de se faire louer » (Rey 2010 : 10439). Le dénominateur commun des substantifs *orgueil* et *vanité* repose alors sur la fierté éprouvée à cause de sa grandeur.

Le désir « immodéré d'excellence » (Saint Thomas 1984 : 2160) qui constitue l'essence de l'orgueil peut également être déterminé par les biens possédés. Le théologien observe à ce sujet : « il est évident que plus le bien que l'on a est grand, plus l'excellence qui en résulte est grande. C'est pourquoi lorsqu'on s'attribue un bien plus grand que celui que l'on a, il en résulte que l'appétit tend vers une excellence propre qui dépasse la mesure qui convient » (Saint Thomas 1984 : 2160). La propension pour le bien qu'est la nourriture

idéale est évoquée dans l'exemple suivant : « Il y a à peine assez de sauce pour gorger comme il se doit ces **îlots de plaisir parfait** [le cœur d'un artichaut] » (SA : 66).

CONCLUSION

Notre étude des récits delermiens a permis de relever les unités lexicales qui décrivent la nourriture et entrent dans le champ notionnel du péché. Leur richesse nous a incité à les structurer autour des sept péchés capitaux, d'autant plus que le corpus pris en considération contient les occurrences qui se réfèrent à tous les vices capitaux.

Deuxièmement, nous avons pu constater que dans cette écriture la gourmandise constitue un hyperthème qui englobe tout le vocabulaire formant le champ notionnel du péché. D'apparence anodine, puisque inséparable du besoin fondamental de se nourrir, elle peut très facilement dépasser le nécessaire pour devenir un comportement déréglé. Comme le plaisir de manger accompagne l'homme depuis sa naissance, la gourmandise constitue la plus accessible des transgressions, qui s'insinue dans notre quotidien et devant laquelle notre vigilance faiblit. Par conséquent, elle initie facilement à être gourmand pour chaque sorte d'envies, en devenant ainsi génératrice d'autres péchés.

Toute une série de manifestations lexicales de luxure montre qu'il s'agit du péché le plus étroitement associé à la frénésie alimentaire. Les cas de cupidité et d'envie sont également relativement nombreux. Les trois vices « irascibles » (la colère, l'acédie, l'orgueil) sont beaucoup moins présents. Cette observation s'explique par l'attitude paisible et nostalgique du narrateur à l'égard de l'univers construit dans son œuvre, qui n'est pas propice à l'expression d'une frustration face aux désagréments ou à l'absence d'un bien.

La recherche du bonheur est le principe moteur qui guide les comportements humains. Très souvent, le plaisir est considéré comme son élément déterminant, donc indissociable. La prose de Philippe Delerm offre un éloge du bonheur simple qui est à découvrir dans l'environnement immédiat et dans les gestes quotidiens les plus banals. La fréquence des motifs culinaires prouve l'importance des plaisirs alimentaires dans cette quête de la vie heureuse.

La question du plaisir et du bonheur pourrait être abordée beaucoup plus longuement selon les époques et les approches, mais le sujet est si vaste qu'il devrait faire l'objet d'un ouvrage à part entière. Nous avons voulu prouver que le vocabulaire culinaire chez Delerm est accompagné de significations supplémentaires. L'écrivain se réfère à la notion de péché pour montrer la transcendance de la nourriture. Il confère ainsi à l'alimentation une dimension plus grande que celle que l'on pourrait supposer.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES ANALYSÉS

- DB = DELERM Philippe, 2005, *Dickens, barbe à papa et autres nourritures délectables*, Paris : Gallimard.
- ET = DELERM Philippe, 2015, *Les Eaux troubles du mojito et autres belles raisons d'habiter sur terre*, Paris : Seuil.
- JV = DELERM Philippe, 2012, *Je vais passer pour un vieux con et autres petites phrases qui en disent long*, Paris : Seuil.
- PG = DELERM Philippe, 1997, *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*, Paris : L'Arpenteur.
- SA = DELERM Philippe, 2001, *La sieste assassinée*, Paris : Gallimard.
- TS = DELERM Philippe, 2011, *Le trottoir au soleil*, Paris : Gallimard.

TEXTES CRITIQUES

- ALMEIDA José Domingues de, 2011, L'authenticité selon Philippe Delerm. Entre littérature de confort et minimalisme : l'expérience partagée, *Carnets*, 3 : 161–173.
- BARAQUIN Noëlla *et al.*, 1995, *Dictionnaire de philosophie*, Paris : Armand Colin.
- BERTRAND Rémi, 2005, *Philippe Delerm et le minimalisme positif*, Monaco : Éditions du Rocher.
- Catéchisme de l'Église Catholique*, disponible sur : https://www.vatican.va/archive/FRA0013/_INDEX.HTM (consulté le 4.03.2023).
- COLIN Jean-Paul, 2003, *Le lexique*, (in :) *Le Grand Livre de la Langue française*, M. Yaguello (dir.), Paris : Seuil, 391–456.
- COUSSEAU Anne 2001, *La littérature des petits bonheurs et des plaisirs minuscules, une nouvelle prose du monde ?* (in :) *Quelles périodisations pour l'histoire de la littérature française du XX siècle ?* M. Touret, F. Dugast-Portes (dir.), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 305–316.
- DESPLAND Jean-Nicolas, 2013, La tristesse en présence de Dieu : de l'acédie à la mélancolie, *Psychotérapies* 2/33 : 71–80.
- GAFFIOT Félix, 2016, *Dictionnaire latin-français en ligne*, disponible sur : <https://gaffiot.fr/> (consulté le 6.03.2023).
- GODIN Christian, 2018, *Ce que sont devenus les péchés capitaux*, Paris : Cerf.
- MALEVEZ Marc, 2019, Deux vices complémentaires : la gastrimargie et la luxure. Analyse reposant sur les *Apophtegmes des Pères et la vie d'Onuphre / mission de Paphnuce*, *Bulletin de la Société d'Archéologie Copte* 58 : 83–99.
- MATORÉ Georges, 1953, *La Méthode en lexicologie*, Paris : Didier.
- MONS Alain, 2005, Pierre Sansot (1928–2005). Une conduite flâneuse, *Hermès. La Revue*, 43 : 204–207.
- QUELLIER Florent, 2010, *Gourmandise, histoire d'un péché capital*, Paris : Armand Colin.
- REY Alain (dir.), 2010, *Dictionnaire Historique de la langue française*, Paris : Le Robert, disponible sur : <https://tiny.pl/wsls2>, (consulté le 4.02.2023).
- SAINT THOMAS D'AQUIN, 1984, *La Somme théologique*, Paris : Cerf, disponible sur : http://palimpsestes.fr/textes_philo/thomasdaquin/somme.pdf (consulté le 7.02.2023).
- TLF / CNRTL = *Trésor de la Langue Française*, disponible sur : <https://www.cnrtl.fr> (consulté le 2.03.2023).